

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2024/39 du 2 décembre 2024, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2024/39a1	Hesperange, Ceinture um Schlass – travaux de raccordement du 02.12.2024 au 06.12.2024
2024/39a2	Howald, route de Thionville – livraison le 02.12.2024
2024/39a3	Howald, route de Thionville – livraison le 09.12.2024
2024/39a4	Fentange, rue de Bettembourg – travaux de réfection du 02.12. au 06.12.2024
2024/39a5	Alzingen, rue Nicolas Wester – déménagement le 06.12.2024
2024/39a6	Hesperange, Ceinture um Schlass – travaux de raccordement du 02.12. au 06.12.2024
2024/39a7	Alzingen, rue de l'Eglise – travaux de réfection du 02.12. au 13.12.2024
2024/39a8	Hesperange, Montée du Château – travaux d'infrastructure du 04.12. au 06.12.2024
2024/39a9	Hesperange, rue de Gasperich/ rue Pierre Anen – travaux de grutage le 14.12.2024
2024/39a10	Itzig, Cité Bernard Simminger – travaux de raccordement du 04.12. au 14.12.2024
2024/39a11	Hesperange, Ceinture um Schlass – travaux de réfection du 02.12. au 13.12.2024
2024/39a12	Itzig, rue Espen – livraison le 03.12.2024
2024/39a13	Hesperange, rue de Bettembourg – travaux de grutage le 12.12.2024
2024/39a14	Itzig, rue de Hesperange – travaux de raccordement du 02.12. au 13.12.2024

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 2 décembre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

